lycée professionnel
lycée des métiers
Alpes et Durance

académie
Aix-Marseille

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Trace

Hors-série n° 2

Mardi 14 juillet 2020

Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie

Résultats aux examens

Sous réserve de publication définitive

Session de juin 2020

Baccalauréat

		Effectif retenu	Refusé / Éliminé	Refusé avec CFEPS	Admis					
					Sans mention	Mention AB	Mention B	Mention TB		
TCB	3 ans	15	0	2	8	2	3	0	13	86,7%
	ski 4 ans	15	0	0	2	6	5	2	15	100,0%
TMA	ski 4 ans	6	0	0	0	3	2	1	6	100,0%
	3 ans	5	0	0	1	2	2	0	5	100,0%
Mélec		13	1	0	7	2	2	1	12	92,3%
		54	3		18	15	14	4		
					51					
			5,6%		33,3%	27,8%	25,9%	7,4%		
					94,4%					

↳ **54 candidats présents, au final 51 admis (94,4 %) et 3 refusés (5,6 %) dont 2 avec CFEPS.**

CFEPS : certificat de fin d'études professionnelles secondaires

* Un candidat (TCB) passait l'épreuve de contrôle ; il a été **admis**.
* Un candidat (Mélec) se présentait avec le statut d'apprenti ; il a été **admis**.

Et **quatre mentions Très bien**, *confer* les cases en "**or**". Qui viennent récompenser de belles années au lycée.
↳ **Bravo à vous : M…, U…, S…, T… !**

Certificat d'aptitude professionnelle

« **Paramètre(s) incorrect(s)** », est ce que renvoie la machine… **Nous n'avons, à ce jour, pas accès aux résultats !**
↳ **Cette page sera actualisée, dès que possible.**

Brevet d'études professionnelles

	Effectif	Refusé	Admis	
Construction bois	24	0	24	100,0%
Menuiserie-agencement	13	0	13	100,0%
Mélec	11	1	10	90,9%
	48	1	47	
		2,1%	97,9%	

Et… le BTS ?

Brevet de technicien supérieur

Malheureusement 3 échecs…
Dont les 2 redoublants !
Avec seulement 8 candidats, le taux de "réussite" retombe à :

62,5 %

TCB	Technicien constructeur bois
TMA	Technicien menuisier-agenceur
Mélec	Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
CB	Constructeur bois
Élec…	Électricien !
SCBH	Systèmes constructifs bois et habitat

Côté BO - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

⌦ **Parmi** les textes parus au **bulletin officiel n° 28** du **vendredi 10 juillet 2020**

▶ **Circulaire de rentrée 2020… Que chacun saura lire, pour se l'approprier !**

L'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Il s'agit de résorber les écarts qui ont pu naître de cette crise sanitaire, ce qui implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée.
La création d'un vaste ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports est l'occasion de déployer une vision riche et cohérente du temps scolaire et du temps périscolaire.

↳ **La circulaire est organisée en 5 parties, en voici les titres avec de courts extraits de leurs contenus :**

I. Modalités pratiques de la rentrée

Tous les élèves sont accueillis sur le **temps scolaire**. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et eu égard à la situation épidémique à la date de la présente circulaire, le respect des **règles sanitaires essentielles** doit être assuré : **gestes barrière**, **hygiène des mains**, **port du masque** pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, **nettoyage et aération des locaux**. Dans la mesure du possible **le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves**.

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Il sera consultable dans les prochains jours à l'adresse suivante :

↘ **https://eduscol.education.fr/Rentrée-2020-plan-de-continuité/**

II. Une priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée

A. Identifier les besoins des élèves

Les modalités de passation des **tests de positionnement** en **début de 2de**, qui aident les professeurs à identifier les besoins de chaque élève en **français** et en **mathématiques**, ont été simplifiées.
Un test spécifique de **littératie** et **numératie** **(Linu)**, adapté aux **1res années de CAP**, est introduit cette année.

B. Répondre aux besoins des élèves

L'effort d'accompagnement est notamment porté sur les **élèves entrant en classe de 2de et 1re année de CAP**.
Le nombre d'**heures d'accompagnement** est augmenté, au moins jusqu'au mois de décembre.

Durant la semaine du 1er au 4 septembre, les élèves de 2de professionnelle et de 1re année de CAP bénéficient d'une période d'intégration.

C. Lutter contre le décrochage scolaire

III. Poursuivre l'élévation générale du niveau

A. Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux

Le ministère déploie progressivement de nouveaux modèles de formation... **L'esprit d'équipe** est encouragé.

B. Mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la poursuite d'études

Les **heures dédiées à l'orientation** **(265 h sur trois ans au lycée professionnel)**, doivent permettre aux élèves de découvrir des métiers, des formations et de construire progressivement leur projet de poursuite d'études.

↘ **https://eduscol.education.fr/cid48057/orientation-priorites-et-perspectives.html**

C. Consolider la maîtrise des langues

Les **classes européennes** et les enseignements en **DNL** continuent leur développement.
Chaque bachelier de la **session 2021** disposera d'une attestation de son niveau en **langues vivantes A et B**.

D. Développer et certifier les compétences numériques des élèves

Le **dispositif Pix** sera généralisé, avec une première **campagne de positionnement pour tous les élèves** et l'introduction d'une **certification des compétences numériques** obligatoire **(3e et Tle)**.

E. Accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture

Pour marquer symboliquement cette ambition, **la rentrée des élèves se fait en musique**.

IV. Garantir à tous les élèves en situation de handicap une solution adaptée

Le **calendrier des entretiens** entre l'équipe enseignante, l'**AESH** et la famille est établi en amont de la rentrée.

V. Transmettre les valeurs civiques

A. Respecter autrui et s'engager pour la République

Les devoirs qui découlent du droit : respect des autres, respect des institutions et des lois.

B. Agir pour le développement durable

L'élection des éco-délégués est désormais obligatoire.

C. Dynamiser la participation des élèves à la vie des collèges et des lycées

▶ **Livret scolaire : modification**
Annexe 1 - Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat professionnel
Annexe 2 - Définition par bac professionnel des compétences évaluées en enseignement de spécialité
▶ **Représentants des parents d'élèves aux conseils d'administration des EPLE**

Côté BA

⌦ **Parmi** les ajouts aux infos parues au **bulletin académique n° 859** du **lundi 29 juin 2020**
▶ Modalités d'organisation de **l'année de stage** en établissement **des fonctionnaires stagiaires…**

Orientation… Affectation…

Les effectifs enregistrés sont à ce jour les suivants, selon l'examen préparé :

CAP	1re année	2e année	
Constructeur bois	10	10	20
Électricien	10	11	21
	20	21	41

BTS	1re année	2e année	
SCBH	17	14	31
	17	14	31

BCP 3 ans	Seconde	Première	Terminale	
Technicien constructeur bois	14	15	14	43
Technicien menuisier-agenceur	9 + 3	7 + 1	8	28
Mélec	10	15	12	37
	36	38	34	108

BCP 4 ans	2A	2B	Première	Terminale	
Technicien constructeur bois	14	15	13 + 2	13	57
Technicien menuisier-agenceur	13 + 1	13 + 2	1	6	36
	28	30	16	19	93

↳ **Total : 273**

264 garçons (dont 165 internes) et 9 filles (dont 7 internes)

Suivi scolaire

Chaque groupe possédera (collectivement et individuellement) un **conseiller principal d'éducation référent** :

➡ Classes de **Première** et **Terminale** ; et **Sections de technicien supérieur** : Didier LONGET - **CPE1**
➡ Classes de **Seconde** (dont par extension, 2A et 2B) ; et classes de **CAP** : Laure ANCEL - **CPE2**

Tests de positionnement

Source : courriels ministère (Dgesco, Depp) des 29 et 30/06/2020 transférés à tous les professeurs
À la rentrée 2020, comme en 2018 et 2019, tous les **élèves de seconde** passeront un **test de positionnement** en **français** et en **mathématiques**.
Un **test de positionnement spécifique** sera également disponible pour l'ensemble des **élèves entrant en CAP**.
Une série de questions sera ajoutée pour recueillir la perception des élèves sur leur vécu pendant les périodes de fermeture et de réouverture au public des établissements scolaires.

↳ Les passations seront organisées du lundi 14 septembre au vendredi 2 octobre 2020.

L'objectif de ces tests de positionnement est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences des élèves afin d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements, notamment dans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé.

Descriptifs des séquences, diaporama de présentation, simulation active de test, propositions d'exploitations…
➘ **Divers documents sur eduscol.education.fr/tests-2de/**

Info Subventions

Source : courriers Région du 1er juillet 2020
La **vice-présidente** *** **du conseil régional en charge des entreprises, de l'artisanat et de l'économie de montagne** nous informe des attributions (en attente de notification, *confer* contrôle de légalité) suivantes « sur proposition du président Renaud MUSELIER, à la suite de mon soutien et de mon appui » :

- **Dotation exceptionnelle d'investissement : 43 864 €**
- **Premier équipement en lycée professionnel, année scolaire 2020-2021 : 11 600 €**
- **Collecte des produits toxiques pédagogiques : 762 €**
- **Équipements de protection individuelle des élèves, année scolaire 2020-2021 : 6 600, 54 €**

*** **Chantal EYMÉOUD, que nous accueillerons au lycée vendredi 4 septembre 2020 : visite de rentrée.**

Assistant de langue

Source : courriel rectorat-DIPE du 09/07/2020

Il est prévu que le réseau retrouve **Elita Albertina DE CUNTO**.
Sa répartition en heures par semaine -service de 12 h- pour l'année scolaire 2020-2021 est la suivante :

Lycée Honoré Romane 5 h / Collège Les Giraudes 4 h / Lycée Alpes et Durance 3 h

S'informer sur le programme des assistants de langue : www.ciep.fr/assistants-langue-france

Bourses RAMSES II

Source : courriel rectorat-GIP-FCIP du 08/07/2020

« L'Agence **Erasmus+ France** a validé le projet **RAMSES II**. La totalité des mobilités n'a cependant pas été accordée à cause de notre demande de financements trop importante (tous les projets ont été plafonnés à 720 mobilités). Néanmoins cet aspect **n'impactera pas la première année des mobilités** (2020-2021). Concernant la deuxième année (2021-2022), nous aurons le temps et les ressources nécessaires pour anticiper et effectuer une demande de bourses supplémentaires. Nous avons établi une **répartition du budget prévisionnel de l'année 1 pour chaque établissement**. Vous la trouverez en pièce jointe. »

Pour notre lycée, la pièce jointe indique 2 bourses élèves et 2 bourses accompagnateurs.
Pays de destination : Italie / Ville : Gênes ; pour une somme de 3 242 €.

Suivi, avec l'équipe de LVE : directeur délégué aux formations ; coordonnateur de la pluriactivité

Rentrée 2020

Le document **"Semaine Rentrée 2020-2021"** a été adressé (courriel du 09/07/2020) à tous les personnels.

Rappel de la 1re ligne du document : « Un ingrédient de base, pour chacune de ces 4 journées : tous les personnels - État et Région - disponibles. »

Chacun pour qui l'encadrement des lycéens dépasserait son obligation réglementaire de service pourra informer sur un document idoine (disponible à la rentrée) l'équipe de direction de sa possible répartition entre heures restant dues, le cas échéant, au titre de la **journée dite "de solidarité" 2020 (projet d'établissement)**, et heures supplémentaires **(accompagnement des élèves à la rentrée)** : récupérées ; à rémunérer ; à récupérer…

IA-Dasen 05

Source : courriel DSDEN - Chef de cabinet du 13/07/2020

« J'ai le plaisir de vous confirmer la visite de Madame Catherine ALBARIC-DELPECH, IA-Dasen des Hautes-Alpes, le vendredi 4 septembre 2020 ».

Des inspecteurs (IEN ; IA-IPR) nous ont aussi, d'ores et déjà, fait part de leur venue ce matin-là…

Année scolaire 2020-2021

Quelques jalons prévisionnels

En plus des informations de prérentrée des personnels concernés et de rentrée des lycéens (élèves ; étudiants ; apprentis)

Visite de rentrée Vendredi 4 septembre 2020 (matin) - Autorité académique, Région Sud…

Projet d'établissement - Lycée des métiers : assemblée générale mardi 15 septembre 2020 (17 h 15 à 18 h 45)

Conseil d'administration : réunion - séance ordinaire - lundi 21 septembre 2020
CESC : réunions de lancement jeudi 24 septembre 2020
Commission d'hygiène et de sécurité : mardi 6 octobre 2020
Cérémonie d'intégration (skieurs) : vendredi 16 octobre 2020 (matin)
Cérémonie républicaine de remise des diplômes : vendredi 27 novembre 2020

Portes ouvertes Vendredi 12 (après-midi) et samedi 13 (matin) mars 2021

Voir -et revoir- le calendrier scolaire 2020-2021 :
www.education.gouv.fr/calendrier-scolaire-100148

Bon été à tous !

Lycée Alpes et Durance
Quartier La Robéyère - 05200 EMBRUN
Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr
Tél. 04 92 43 13 04